



Les sessions contingentées

Avancement de grade (promotion) dit de droit commun

6 février 2023

Promouvabilité



- Les conditions de promouvabilité en année n sont évaluées au 31 décembre de cette année n.
- Maître.sse de conférences :
 - Classe Normale \rightarrow Hors Classe : $7^{\rm e}$ échelon de la CN et 5 ans de services
 - Hors Classe → Échelon exceptionnel de la Hors Classe : 3 ans dans le 6^e échelon de la HC
- Professeur des universités :
 - 2^e classe → 1^{ère} classe : pas d'ancienneté requise
 - $1^{\text{ère}}$ classe \rightarrow classe exceptionnelle 1 : 18 mois dans la $1^{\text{ère}}$ classe
 - Classe excep. 1 → classe excep. 2 : 18 mois dans la classe excep. 1

Contingents d'avancements de grade



- 50% CNU, 50% établissements
- Nombre de promotions : calculé à partir du nombre de promouvables remplissant les conditions d'ancienneté au 31/12 de l'année n-1
- Nombre de promotions MCF :
 - CN → HC : 20% des promouvables
 - HC → EX : calculé en fonction de l'objectif d'avoir 10% des MCF dans ce grade en 2023
- Nombre de promotions PR :
 - PR2 → PR1 : 15% des promouvables
 - PR1 → PREX1 : 15% des promouvables
 - PREX1→ PREX2 : 21% des promouvables

Calendrier 2023



- Date limite de candidature : 14 février 2023 16h
- Résultats :
 - Des attributions par le CNU : 6 juin 2023
 - Des attributions locales : septembre 2023

Volumétrie en section 27



	2020			2021			2022		
	Nb. Cand.	CNU27	Etab.	Nb. Cand.	CNU27	Etab.	Nb. Cand.	CNU27	Etab.
MCF HC	242	50	51	251	59	63	238	73	NA
MCF EX	68	23	26	48	17	4	61	24	NA
PR1C	100	19	22	90	17	17	82	17	NA
PREX1	104	23	21	96	22	19	89	20	NA
PREX2	63	16	10	68	17	14	83	17	NA
Total	577	131	130	553	132	117	553	151	NA

Décision retournée aux candidat.e.s



- Rappel des critères de promotion de la section 27

 La section 27 évalue les dossiers de demande de promotion selon les activités d'enseignement, la recherche, l'encadrement,
 l'investissement dans les tâches collectives et la visibilité. L'importance des différents éléments est modulée en fonction de la promotion demandée. La section est également attentive à l'évolution du dossier depuis l'entrée dans le corps ou la dernière promotion
- Résultat : attribution de la promotion au titre du contingent national ou non

Résultat par le CNU27



- Le CNU27 affecte l'intégralité des promotions qui lui sont disponibles
- Hiérarchisation des dossiers comparable à un « concours »
 - Analyse multicritères aboutissant à une hiérarchisation des dossiers
 - Mode « concours » : évaluation relativement aux autres dossiers en présence
 - Autrement dit : ne pas avoir la promotion ne signifie évidemment pas que le dossier n'est pas de bonne qualité

Processus d'étude des dossiers en session pecificampus

- Étude préalable de chaque dossier par 2 rapport.eur.rice.s :
 - Ancienneté (depuis la dernière promotion)
 - Recherche
 - Enseignement
 - Tâches collectives
 - pour les PR : Encadrement doctoral
- Avant la session (visio) : construction d'une première hiérarchisation des dossiers au sein de triplettes de rapport.eur.rice.s
- Pendant la session (5 jours en mai): présentation de tous les dossiers, échanges et prises de décision par la section

Processus d'étude des dossiers en session pecificampus

- Instruction des candidatures d'un même établissement, voire d'une même ville, par des rapport.eur.rice.s commun.e.s
- Mais pas de répartition géographique et/ou thématique préalable des promotions
- Modification d'au moins un des rapport.eur.rice.s pour une même candidature d'une année à l'autre
- Pas de « file d'attente » d'une année sur l'autre

Conseils sur le dossier



- Respect de la trame proposée sur Galaxie et suivi des recommandations de la note CNU27
- Mettre en valeur :
 - Le différentiel depuis la dernière promotion
 - Les faits saillants
- Expliciter :
 - Les impacts de congés maternité/maladie/hospitalisation, situation de handicap, etc.
 - Les responsabilités (durée, effectifs, tâches, travail au quotidien, etc.) et coresponsabilités (partage des tâches)
 - La contribution propre dans les 5 articles « jugés les plus significatifs », le sens associé aux choix des lieux de publications, à l'ordre des auteurs, etc.

Conseils sur le dossier



- Bien distinguer responsabilités pédagogiques et collectives
 - Responsabilité d'UE, d'année, de filière -> resp. pédagogique
 - Responsabilité entraînant par exemple un encadrement de BIATSS (par ex, resp. département d'enseignement) → responsabilité collective
- Inclure des attestations (par des responsables de formation, d'établissement, d'équipe, de laboratoire, etc.)





Annexes

Ressources utiles



- Note CNU27 sur les voies d'avancement de grade : https://cnu27.univ-lille.fr/promotion-voies.html
- Note CNU27 aux candidat.e.s à un avancement de grade : https://cnu27.univ-lille.fr/promotion-note.html
- Rapports annuels d'activité du CNU27 : https://cnu27.univ-lille.fr/documents.html

Taux de réussite par genre (parmi les dossiers déposés)



	20	21	2022		
	F	Н	F	Н	
MCF HC	34%	20%	45%	26%	
MCF EX	58%	28%	48%	34%	
PR1C	15%	19%	33%	19%	
PREX1	33%	21%	31%	21%	
PREX2	43%	20%	29%	18%	
Total	35%	21%	41%	23%	

Source : rapports d'activité du CNU27 mandature 2020-2023

https://cnu27.univ-lille.fr/documents.html